Rapport apicole – 10 novembre 2026

Je vous remercie de l'intérêt que vous portez à l'abeille noire.

Concernant l'abeille noire, force est de constater qu'en Suisse romande, de nombreux apiculteurs l'ont progressivement, voire totalement, remplacée, souvent sans justification suffisamment fondée. Car ce n'est pas vraiment l'espèce d'abeille qui donne une abondance de miel et une bonne récolte, mais plutôt la grandeur taille de l'essaim, ce qu'elles ont à disposition à récolter et le facteur météo joue aussi un des rôles les plus importants. Des idées reçues, des affirmations parfois discutables et l'attrait pour les importations de sous-espèces non indigènes, ainsi que pour la sélection artificielle, ont largement contribué à cette évolution.

En ce qui concerne la situation de l'apiculture, je ne partage pas nécessairement le discours alarmiste évoquant un déclin généralisé. Une partie importante des difficultés rencontrées relève plutôt, selon moi, de problèmes de gestion, de concurrence entre ruchers et d'un manque de transmission des connaissances. Certains apiculteurs ont parfois conservé leurs méthodes comme de véritables secrets, notamment dans une logique commerciale visant à vendre des formations consacrées à l'apiculture et à la gestion des ruchers.

Il convient également de distinguer le déclin réel d'une colonie du cycle biologique naturel de l'abeille. Les ouvrières ont une durée de vie relativement courte, variable selon les saisons et leur fonction. Elles sont continuellement remplacées par de nouvelles générations issues de pontes successives. Pourtant, certains s'interrogent encore sur la disparition des ouvrières sans toujours tenir compte de ce renouvellement naturel, parfois en comparant leur espérance de vie à celle d'une reine, qui peut vivre plusieurs années.

Il est évidemment nécessaire d'assurer un suivi régulier des colonies et d'intervenir lorsque des prédateurs ou des parasites menacent leur équilibre. Lorsque les soins appropriés sont apportés et que les colonies disposent de ressources alimentaires suffisantes, leur développement et leur maintien ne devraient pas poser de difficultés insurmontables.

En Suisse, le discours autour du déclin des abeilles a également contribué à une multiplication des installations de ruchers. Cette évolution a parfois été encouragée par des intérêts commerciaux, notamment la vente de matériel apicole, mais également par la volonté de produire et de récolter davantage de miel.

Cette multiplication des colonies a toutefois une conséquence importante : la concurrence alimentaire entre les abeilles. Lorsque la densité des ruchers devient excessive par rapport aux ressources mellifères disponibles, les colonies peuvent rencontrer des difficultés à constituer des réserves suffisantes pour assurer leur propre survie. Les apiculteurs professionnels sont également concernés par cette problématique et doivent supporter la concurrence d’apiculteurs amateurs qui pour le plupart dans bien des situations ont déjà une profession ou un revenu.

À cela s'ajoutent des questions liées à la gestion de notre environnement et de nos forêts. La préservation de la nature ne devrait pas être confondue avec l'immobilisation systématique des milieux naturels. Nos forêts ont besoin d'une gestion réfléchie, durable et adaptée, qui nécessite l'intervention de professionnels compétents.

Certaines restrictions et oppositions aux travaux forestiers ont parfois rendu cette gestion plus difficile, alors que des forêts diversifiées et correctement entretenues peuvent offrir des habitats et des ressources essentiels à de nombreuses espèces, dont les pollinisateurs.

Dans certaines régions, les abeilles dépendent ainsi principalement des ressources que leur offrent les cultures agricoles, les prairies et les espaces forestiers encore suffisamment diversifiés. La disponibilité de ces ressources dépend notamment des pratiques agricoles, du calendrier des fauches et de la diversité végétale. Une gestion raisonnée des prairies, permettant notamment aux plantes de fleurir suffisamment longtemps, est donc importante pour les pollinisateurs.

Enfin, je considère qu'il existe un véritable problème de répartition des responsabilités et des intérêts dans la gestion des ressources naturelles en Suisse, notamment concernant le bois et les forêts. Certaines décisions et restrictions peuvent limiter les possibilités d'intervention des professionnels, alors que la gestion forestière nécessite des connaissances, une expérience et des travaux adaptés aux réalités du terrain.

Concernant l'élevage et les éventuelles sélections

Un aspect important mérite également d'être abordé : le comportement des abeilles, et plus particulièrement leur agressivité, qui peut parfois évoluer au sein d'une colonie ou d'un rucher. On ne prends pas des abeilles, simplement parce que l'apiculteur viendra vous dire, prends les miennes elles sont plus gentilles que celles des autres, comme je l'ai entendu rapporter dans mon voisinage. Bien que l'on peut corriger dans son rucher et sélectionner selon les comportements et remplacer ce qui ne convient pas au fil du temps.

Il est important de comprendre que l'agressivité des abeilles n'est pas nécessairement liée à une sous-espèce en particulier. Elle dépend de plusieurs facteurs, notamment de la génétique, de l'origine des reines et des mâles avec lesquels elles se sont accouplées, mais également des conditions environnementales et de la conduite apicole. Les croisements entre différentes populations peuvent notamment entraîner une certaine variabilité des comportements, y compris une augmentation du caractère défensif de certaines colonies.

La génétique joue donc un rôle essentiel. Une reine transmet une partie importante des caractéristiques comportementales de sa colonie, mais les mâles ayant participé à sa fécondation contribuent également à la génétique des futures ouvrières. C'est pourquoi il est important de ne pas négliger l'origine des reproducteurs et de tenir compte des caractéristiques des colonies lors des éventuelles sélections.

Il faut également considérer que des facteurs extérieurs peuvent accentuer les réactions défensives : manque de ressources alimentaires, conditions météorologiques défavorables, perturbations répétées du rucher, pression des prédateurs ou des parasites, ainsi que l'état général de la colonie. Une colonie particulièrement agressive n'est donc pas systématiquement le résultat d'une mauvaise sélection génétique.

Dans le cadre de l'élevage et de la préservation des différentes populations d'abeilles, il convient également d'accorder une attention particulière à la manière dont sont constitués les essaims artificiels et dont sont introduites les nouvelles reines.

Par exemple, lorsqu'on constitue un paquet d'abeilles à partir d'une colonie de Carnica (abeille carniolienne) dans le but d'introduire une jeune reine nouvellement fécondée, issue d'une autre population, comme une abeille noire provenant de Saint-Gall, certaines précautions peuvent favoriser considérablement la réussite de l'opération.

Il est notamment préférable de prélever une proportion importante de très jeunes abeilles, accompagnées de couvain naissant et de couvain operculé proche de l'émergence. Les jeunes ouvrières, qui n'ont pas encore développé un attachement aussi marqué à leur colonie d'origine et à son organisation, présentent généralement de meilleures dispositions pour accepter une nouvelle reine et s'intégrer progressivement à une nouvelle population. Les nouvelles naissances contribuent également à établir progressivement une cohésion au sein de la colonie, grâce aux signaux chimiques et aux phéromones propres à chaque génération.

À l'inverse, la constitution d'un paquet composé d'abeilles d'âges et d'origines très différents, notamment lorsqu'il contient une proportion importante de butineuses, peut compliquer l'intégration de la nouvelle reine. Ces abeilles possèdent déjà des repères, des habitudes et une organisation sociale bien établis. Il peut alors apparaître des difficultés d'intégration et de cohésion entre les différents groupes d'abeilles, même si ces phénomènes ne sont pas nécessairement visibles à l'œil nu.

Lorsqu'on souhaite effectuer une transition ou un changement de reine, notamment dans le cadre de la conservation et de la continuité d'une population d'abeilles, il peut également être intéressant de déplacer l'essaim et de le rendre orphelin avant l'introduction de la nouvelle reine. Cette méthode, lorsqu'elle est correctement conduite et que les conditions d'acceptation sont réunies, peut améliorer les chances de réussite. Il convient toutefois de tenir compte de la présence éventuelle de cellules royales et de la situation biologique de la colonie. Le résultat dépend notamment de la méthode utilisée, de l'âge des abeilles et de la qualité de la reine introduite.

Cette approche peut s'avérer particulièrement intéressante lorsqu'on souhaite effectuer un changement de population, par exemple passer de la Carnica à l'abeille noire. Dans ce cas, la constitution d'un paquet principalement composé de très jeunes abeilles prélevées sur les cadres de couvain constitue une méthode intéressante. En effet, les jeunes ouvrières se trouvent généralement sur les cadres où le couvain est présent, tandis que les butineuses se concentrent davantage sur les cadres de rive, à proximité des entrées de ruches et, lorsque celles-ci sont installées, dans les hausses.

Il est donc important de savoir identifier les différentes catégories d'abeilles au sein d'une colonie afin de réaliser des prélèvements adaptés à l'objectif recherché.
À mon sens, l'élevage et la sélection ne devraient jamais se limiter à la recherche d'une production de miel plus importante. Ils doivent également prendre en considération la douceur, la résistance, l'adaptation aux conditions climatiques locales, la capacité de développement et le comportement général des colonies.
La préservation de l'abeille noire passe notamment par une gestion réfléchie des accouplements et par une sélection qui respecte ses caractéristiques biologiques et son adaptation à notre environnement.

L'objectif ne devrait donc pas être de rechercher systématiquement une abeille différente ou prétendument supérieure, mais plutôt de préserver et d'améliorer les qualités de nos populations indigènes sur des zones géographique ciblées, tout en évitant de fragiliser leur patrimoine génétique. Un exemple à suivre est le canton de St-Gall, aussi la Savoie de notre France voisine. On ne peut pas arriver à une bonne gestion sans guider, informer et conseiller d’attribuer des zones de protection ciblées et définies.

Mais encore, quelle que soit la douceur reconnue de vos colonies, je vous recommande vivement de ne jamais prendre de risques inutiles lors de vos interventions au rucher. Certaines personnes effectuent parfois leurs visites sans équipement de protection, estimant que leurs abeilles sont suffisamment dociles. Je vous déconseille vivement cette pratique. Il ne s'agit pas de véhiculer un sentiment de peur, mais simplement de faire preuve de prudence et de bon sens.
Une simple piqûre, selon l'endroit où elle survient, peut occasionner des conséquences parfois importantes, que vous soyez un apiculteur expérimenté ou non. Un élément auquel on ne prête pas toujours suffisamment attention est précisément la localisation de la piqûre, qui peut jouer un rôle considérable dans la réaction de l'organisme et dans la réponse immunitaire, notamment au niveau des anticorps.
L'expérience apicole ne doit jamais conduire à banaliser les risques. La prudence reste indispensable, même avec les colonies réputées les plus douces.

Conclusion sur la gestion des milieux naturels
La protection de la nature ne se résume pas à empêcher toute intervention humaine. Elle suppose avant tout une compréhension approfondie des équilibres naturels, ainsi qu'une gestion responsable, raisonnée et durable des ressources et des milieux qui nous entourent. C'est dans cette complémentarité entre préservation de la biodiversité et intervention humaine réfléchie que réside, selon moi, une véritable protection de notre environnement.

La protection de la nature ne consiste pas simplement à empêcher toute intervention humaine. Elle implique également de comprendre les équilibres naturels et d'assurer une gestion responsable des ressources et des milieux qui nous entourent. N’oublions pas non plus que trop d’abeilles domestiques entre en concurrence avec les abeilles sauvages.

Concernant la cohabitation entre les abeilles domestiques et les abeilles sauvages
Il convient également de s'intéresser à la cohabitation entre notre abeille domestique (*Apis mellifera*) et les nombreuses espèces d'abeilles sauvages indigènes présentes en Suisse. Notre pays abrite plus de 600 espèces d'abeilles sauvages, dont les bourdons, les osmies, les andrènes et de nombreuses autres abeilles solitaires. Toutes jouent un rôle essentiel dans la pollinisation de notre flore naturelle et de certaines cultures agricoles.

Une concurrence alimentaire peut effectivement apparaître lorsque la densité des ruchers devient trop importante par rapport aux ressources mellifères disponibles. Les abeilles domestiques, en raison de leur nombre et de leur capacité de butinage, peuvent alors exercer une pression sur les ressources florales dont dépendent également certaines espèces sauvages, notamment les espèces spécialisées. Cette situation mérite une attention particulière dans les milieux naturels sensibles et les secteurs où les ressources alimentaires sont limitées. Il ne s'agit pas d'opposer l'apiculture à la protection de la biodiversité, mais de rechercher un équilibre raisonnable entre le nombre de colonies installées et les capacités réelles du milieu à les nourrir.

Quelques exemples d'abeilles sauvages présentes en Suisse :

- Bourdons (*Bombus*) : bourdons terrestres, des champs, des pierres et des jardins.
- Andrènes (*Andrena*) : abeilles solitaires, souvent terricoles.
- Osmies (*Osmia*) : abeilles maçonnes, notamment l'osmie rousse.
- Mégachiles (*Megachile*) : abeilles découpeuses de feuilles.
- Halictes (*Halictus* et *Lasioglossum*) : petites abeilles solitaires ou à organisation sociale rudimentaire.
- Collètes (*Colletes*) : abeilles terricoles, dont certaines sont spécialisées dans certaines floraisons.

- Hylaeus (*Hylaeus*) : petites abeilles masquées.
- Anthophores (*Anthophora*) : abeilles sauvages souvent reconnaissables à leur vol rapide.
- Xylocopes (*Xylocopa*) : grandes abeilles charpentières.
- Mélittes (*Melitta*) : abeilles spécialisées dans la récolte du pollen de certaines plantes.
-

Cet inventaire présente quelques-uns des principaux genres rencontrés en Suisse et ne constitue pas une liste exhaustive des espèces indigènes.

Pour approfondir ces questions, je recommande vivement de consulter les travaux scientifiques de l'OFEV, d'info fauna et d'Agroscope, notamment la Liste rouge des abeilles de Suisse publiée en 2024. Ces documents permettent de mieux comprendre les interactions entre les espèces, leurs exigences alimentaires, leurs habitats et les éventuelles conséquences d'une densité excessive de ruchers. Il est important que les décisions prises en apiculture reposent également sur ces connaissances scientifiques, afin de préserver aussi bien notre abeille domestique que la diversité des pollinisateurs sauvages.

Concernant la gestion des arbres et le renouvellement de la végétation
Il faut également accepter que certains arbres doivent être coupés lorsqu'ils présentent un état sanitaire préoccupant, un dépérissement avancé ou un danger pour leur environnement. La gestion de nos forêts et de nos espaces arborés ne doit pas être guidée par une opposition systématique à l'abattage, mais par une appréciation raisonnée de chaque situation. Un arbre qui ne peut plus remplir durablement son rôle ou qui représente un risque doit parfois laisser la place à une nouvelle génération. La nature possède une remarquable capacité de renouvellement, particulièrement lorsque les conditions de régénération sont favorables.

J'en ai notamment fait l'observation en Gruyère, avec des saules multipliés par bouturage en bordure de ruisseau. En seulement deux années, certains sujets ont déjà atteint environ trois mètres de hauteur. Cet exemple illustre parfaitement la capacité de certaines essences indigènes à reprendre rapidement leur développement lorsque les conditions du sol et de l'humidité leur sont favorables.

Cela ne signifie évidemment pas qu'il faille supprimer systématiquement tous les arbres vieillissants ou dépérissants. Les vieux arbres, les cavités et le bois mort constituent également des habitats précieux pour de nombreuses espèces. Il faut donc savoir distinguer les arbres qui nécessitent réellement une intervention de ceux qui peuvent poursuivre leur cycle naturel sans présenter de danger. Une gestion forestière intelligente doit permettre à la fois d'assurer la sécurité, de renouveler les peuplements et de préserver les habitats indispensables à la biodiversité.

L'objectif devrait être de favoriser une végétation diversifiée, composée d'essences adaptées à leur environnement, tout en permettant une régénération naturelle ou, lorsque cela est nécessaire, des plantations et des bouturages ciblés. La préservation de la nature passe aussi par cette capacité à accompagner son renouvellement plutôt que de chercher systématiquement à figer son état actuel.

1. OFEV – Abeilles sauvages en Suisse : Présentation des plus de 600 espèces indigènes.

https://www.bafu.admin.ch/fr/abeilles-sauvages

https://www.bafu.admin.ch/fr/

Voici également quelques documents et références complémentaires pour les personnes qui souhaiteraient approfondir ces questions :

https://www.protea-tech.com/conseil-de-formation-apiculture-en-jesus-christ/

Je vous souhaite une excellente continuation dans vos études. Prenez bien soin de vous et de votre entourage, guidez-le, informez et conseillez-le. Je vous remercie encore pour votre intérêt et vous adresse mes meilleurs vœux de réussite.

L’ange de l’éternel - J H S